

Directeur(trice): Denis Auger

Bureau du registraire

Comité de pgm de cycles supérieurs - Loisir, culture et tourisme

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3246

www.uqtr.ca

Grade: Maître ès arts (M.A.)**Crédits: 45**

Présentation

Ce programme est réservé aux étudiants de Rouen qui participent au programme bidual.

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Pour la maîtrise en loisir, culture et tourisme avec essai (cheminement régulier) consulter le programme 3743

En bref

Ce programme propose une approche multidisciplinaire caractéristique des domaines du loisir, de la culture et du tourisme. La maîtrise professionnelle avec essai met l'accent sur la formation d'intervenants capables d'exercer certaines tâches spécialisées, de maîtriser les processus d'évaluation et d'innover dans le domaine.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif général de former un intervenant qui possède une connaissance approfondie du loisir, de la culture et du tourisme ainsi que les principes fondamentaux de l'action sociale en ces domaines.

Il vise à développer chez l'étudiant la capacité de concevoir et d'appliquer des méthodes, des techniques, des approches et des politiques d'intervention novatrices, adaptées et validées. Il accorde une importance particulière au développement d'habiletés applicables dans les domaines du loisir, de la culture et du tourisme, à partir des thèmes suivants : l'évaluation des besoins et de la demande concernant les programmes, les services, les équipements et les ressources; l'évaluation des interventions en termes d'efficacité, de satisfaction ou d'impact; la conception et le développement de politiques, d'approches, de techniques et d'outils d'intervention novateurs adaptés aux contextes et aux besoins des individus, des organismes et des collectivités.

Avenir: Carrière et débouchés

Après quelques années d'expérience, les diplômés obtiennent généralement des postes de cadres supérieurs ou intermédiaires dans des organismes publics ou privés oeuvrant en loisir, culture, tourisme ou communication sociale. Ils occupent principalement des fonctions de gestion, de planification, de conception et d'évaluation de programmes, services ou produits, ainsi que des fonctions de recherche et de développement. Les études de 2e cycle débouchent également sur l'enseignement collégial ou la poursuite d'études doctorales.

Atouts UQTR

Particularités

Afin de répondre aux besoins de l'étudiant, la plupart des cours se donnent de façon intensive (de 8 h 30 à 16 h 30), soit sept blocs d'un jour pour chaque cours de 3 crédits. Les dates des cours sont annoncées suffisamment tôt pour permettre à l'étudiant de les prévoir dans son calendrier. L'utilisation des applications pédagogiques de l'ordinateur, le recours pédagogique au multimédia, à l'autoroute électronique et aux études de cas, de même que nos projets d'enseignement à distance constituent des moyens qui facilitent la compréhension de la matière, la recherche bibliographique, la préparation de travaux et l'apprentissage à distance. Dans le domaine des méthodes quantitatives, l'approche pédagogique amène l'étudiant à utiliser les ordinateurs et les

logiciels de l'UQTR, sous la supervision du professeur.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Les étudiants de ce programme doivent respecter le cheminement prévu dans le cadre de l'entente de bidualation.

Conditions d'admission

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre titulaire d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, ou selon le système LMD, un diplôme de master 1) réussi avec une moyenne de 12/20 ou l'équivalent ou l'équivalent dans les disciplines ou champs d'études suivants : récréologie ou sciences du loisir, gestion et intervention touristiques, arts et culture, sciences humaines et sociales (communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, etc.), activité physique ou éducation physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, marketing ou tout autre champ spécifique relié au loisir (études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, etc.).

Le candidat dont la la moyenne cumulative pour les études de premier cycle est inférieure 12/20 et supérieur à 11/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il peut se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter à une entrevue.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Par ailleurs, le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme, ce qui inclut une formation de base en statistiques et en recherche, pourra se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

La première étape du processus consiste à évaluer le dossier d'admission. Ce dernier est constitué:

- du dossier universitaire;
- du curriculum vitae (pour les candidats issus du marché du travail);
- d'un questionnaire écrit portant sur certains aspects du projet de formation.

La DEUXIÈME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à:

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs professionnels et de recherche du candidat et les objectifs du programme (questionnaire);

- la correspondance entre les intérêts professionnels et de recherche du candidat et les ressources humaines disponibles pour l'encadrement (questionnaire).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict dans l'un ou l'autre des termes suivants:

- le candidat remplit toutes les conditions et son admission définitive est recommandée;
- le candidat, ne remplissant pas certaines conditions minimales, devra réussir un certain nombre d'activités préparatoires (cours d'appoint ou propédeutique); ces activités seront déterminées par le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation selon le cas à la suite d'une entrevue avec le candidat.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (12 crédits)

- SLO6037 Séminaire de recherche préparatoire au mémoire ou à l'essai (SLO6041 ou SLO6066)
- SLO6041 Méthodes de recherche quantitative appliquée
- SLO6066 Méthodes de recherche qualitative appliquée
- SLO6067 Séminaire de lecture: fondements et enjeux

Cours optionnels (15 à 21 crédits)

L'étudiant qui désire que la spécialisation mentionnée ci-dessous figure sur son diplôme doit s'assurer d'avoir suivi au moins 3 cours de 3 crédits d'une même concentration et réaliser un stage de 6 crédits dans un milieu professionnel ayant un rapport direct avec cette spécialité.

Concentration 1: Processus d'évaluation et de gestion

- SLO6049 Évaluation et élaboration des politiques publiques
- SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques
- SLO6068 Analyse des systèmes et évaluation de la qualité

Concentration 2: Dynamiques culturelles

- SLO6042 Industries de la culture et de la communication
- SLO6052 Le développement culturel
- SLO6053 Culture et modes de vie
- SLO6069 Gestion des arts et du patrimoine

Concentration 3: Tourisme et récréotourisme

- SLO6036 Tourisme et développement durable
- SLO6039 Planification touristique régionale et locale
- SLO6047 Analyse sociale et culturelle de l'expérience touristique

Concentration 4: Développement des communautés locales

- SLO6046 Marketing de projets dans l'entreprise récréative et touristique
- SLO6054 Développement local
- SLO6063 Participation publique et action citoyenne

Selon le nombre de crédits réalisés dans les concentrations précédentes, l'étudiant peut choisir l'une ou l'autre des activités optionnelles suivantes (six crédits):

- SLO6065 Stage et rapport de stage de recherche ou d'évaluation en milieu de travail (6 crédits)
- SLO6070 Projets spéciaux (6 crédits)

Cours complémentaires (0 à 6 crédits)

Avec l'autorisation du responsable de programme, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de six crédits d'activités de premier, deuxième ou troisième cycle pertinentes à sa démarche de recherche.

Crédits de recherche (12 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 12 crédits.

Travail de recherche

Essai (12 crédits)

L'étudiant choisit un sujet de recherche et le développe selon son propre intérêt afin de réaliser un essai de 12 crédits. L'essai constitue un travail (monographie, étude de cas ou résolution de problème) portant sur un sujet précis lié à une intervention d'ordre professionnel en loisir, culture et tourisme. Dans ce travail, l'étudiant doit démontrer qu'il a acquis la maîtrise de certaines techniques et méthodes de recherche. En prenant appui sur une approche évaluative, il doit procéder à une application circonscrite à partir de théories, processus, méthodes ou modèles éprouvés; décrire et analyser des données selon les processus et des critères scientifiques; développer des stratégies méthodologiques visant la résolution des problèmes observés. L'essai réalisé doit démontrer l'acquisition d'habiletés à la résolution de problèmes liés à la pratique professionnelle.

Autres renseignements